

Champion Iron Limited annonce le résultat des votes lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire

MONTRÉAL, QUÉBEC et TORONTO, ONTARIO, 9 août 2014: Champion Iron Limited (TSX:CIA)(ASX:CIA) (« Champion ») vous informe que lors de l'Assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 29 août 2014 à Sydney, en Australie, les résolutions suivantes ont été adoptées par une majorité suffisante, comme suit :

| RÉSOLUTION | POUR | CONTRE | ABSTENTIONS |
|---|------------|---------|-------------|
| 1. Adoption du rapport sur la rémunération | 40 423 908 | 204 195 | 5 907 485 |
| | (86,87%) | (0,44%) | (12,69%) |
| 2. Nomination de Michael O'Keeffe en tant qu'administrateur | 40 040 944 | 112 965 | 5 838 130 |
| | (87,06%) | (0,25%) | (12,69%) |
| 3. Nomination de Paul Ankcorn en tant qu'administrateur | 45 863 123 | 95 332 | 33 584 |
| | (99,72%) | (0,21%) | (0,07%) |
| 4. Nomination de Gary Lawler en tant qu'administrateur | 45 863 123 | 95 332 | 33 584 |
| | (99,72%) | (0,21%) | (0,07%) |
| 5. Nomination d'Andrew Love en tant qu'administrateur | 45 860 189 | 98 266 | 33 584 |
| | (99,71%) | (0,21%) | (0,07%) |
| 6. Ratification de l'émission d'actions | 45 523 882 | 392 344 | 75 813 |
| | (98,98%) | (0,85%) | (0,16%) |
| 7. Émission d'options à Thomas Larsen | 45 352 173 | 546 187 | 93 679 |
| | (98,61%) | (1,19%) | (0,20%) |
| 8. Adoption du système des primes de Champion | 39 647 120 | 483 293 | 5 891 626 |
| | (86,15%) | (1,05%) | (12,80%) |

Pour obtenir plus de renseignements, consultez les dépôts de Champion sur le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Michael O'Keeffe
Président exécutif

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec:

Michael O'Keeffe, président exécutif, au +1 (514) 316-4858

Pour toute demande de la part des médias et des investisseurs, veuillez communiquer avec :

Bill Kemmery, Fortbridge
+61 400 122 449 ou bill.kemmery@fortbridge.com

À PROPOS DE CHAMPION IRON LIMITED

Champion, compagnie d'exploration et d'exploitation du fer, possède des bureaux à Montréal, à Toronto et en Australie et se consacre à l'exploitation de ses ressources importantes de fer dans la fosse du Labrador, située dans la province de Québec. Champion détient une participation de 100 % dans Fermont Iron Holdings, qui comprend également le projet phare de Consolidated Fire Lake North se situant dans le plus important bassin ferrifère en exploitation au Canada, tout près de mines de fer en exploitation et d'infrastructures de transport et d'électricité.

Le projet Consolidated Fire Lake North est situé à la frontière nord de la mine Fire Lake exploitée par Arcelor Mittal et 60 km au sud de la mine Bloom Lake de Cliffs National Resources dans le Nord-Est du Québec. Le conseil de gestion et comité consultatif de Champion est composé de professionnels possédant l'expérience en exploitation et prospection minières nécessaire à la construction, à la mise en route et à l'exploitation de la future mine Consolidated Fire Lake North.

Pour obtenir d'autres renseignements, veuillez visiter notre site Web à www.championiron.com.

Le présent communiqué de presse contient certaines informations qui peuvent constituer des « informations de nature prospective » selon les lois canadiennes applicables aux valeurs mobilières. Les informations de nature prospective incluent, mais ne sont pas limitées, à des déclarations sur les opérations dans les projets de

l'Entreprise, incluant ses projets en coentreprise. Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur des estimations et des hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables, sont sujettes à des risques connus ou inconnus, des incertitudes et autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels et les événements prévus pourraient varier matériellement de ce qui avait été exprimé ou sous-entendu par ces énoncés prospectifs, incluant les risques identifiés dans les formulaires annuels d'information de Champion, les rapports de gestion et les autres dépôts réglementaires en matière de valeurs mobilières de Champion qui ont été soumis au moyen de SEDAR (y compris sous la rubrique « Facteurs de risque » à cet égard) et le risque que l'Arrangement ne soit pas conclu ou, si l'Arrangement est conclu, les incertitudes liées à la fusion entre Champion et Mamba ainsi que la capacité à exploiter les possibilités de croissance. Il n'existe aucune assurance que ces énoncés soient précis, puisque les résultats réels et les événements futurs pourraient différer matériellement de ce qui avait été prévu dans ces informations de nature prospective. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas se fier indûment à ces informations prospectives. Toutes les informations de nature prospective de Champion contenues dans le présent communiqué de presse reposent sur les renseignements accessibles au moment de la formulation de ces énoncés et sont basées sur les opinions et les estimations de la direction de Champion et sur les informations disponibles pour la direction au moment de la formulation de ces énoncés. Champion n'est aucunement tenu d'actualiser ou de réviser tout énoncé prospectif, résultant de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf obligation légale.

Le présent communiqué a été élaboré par Champion Iron Limited et aucun organisme de réglementation n'a approuvé ou désapprouvé les informations contenues dans le présent document.

<https://nouvelles.championiron.com/index.php?s=2429&item=122513>